

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2012

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse étayée par un travail préparatoire.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix soit le sujet A, soit le sujet B.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels effets les innovations ont-elles sur l'emploi ?

DOCUMENT 1

Les liens [sont] complexes entre innovations technologiques ou organisationnelles et stabilité des emplois. [...]

Selon l'OCDE¹, les « nouvelles pratiques d'organisation du travail [...] sont associées à un recours relativement intense à l'externalisation et aux formes d'emploi atypiques² ». [...]

Dans des environnements économiques fluctuants, au sein d'une concurrence mondialisée, et avec des actionnaires qui attendent des rendements élevés et stables, les entreprises cherchent certes à développer à la fois la flexibilité de leur production et celle de leurs coûts. Les innovations dans le travail permettent ainsi des ajustements qualitatifs rapides de la production (polyvalence, travail en groupe, communication horizontale, autonomie...), alors que la précarisation favorise l'ajustement quantitatif des coûts. Mais des arbitrages ne doivent-ils pas être faits entre ces deux types de flexibilité ? Des salariés précaires peuvent-ils être efficaces dans ces « systèmes de travail à haute performance » exigeants en compétences et capacité d'initiatives ?

Source : Thomas COUTROT, « Innovations et stabilité des emplois », *Travail et Emploi*, n° 98, 2004.

1. Organisation de coopération et de développement économiques qui regroupe 34 pays parmi les plus développés et conduit des études économiques.

2. Formes d'emploi dont la durée ou le statut diffèrent du contrat à durée indéterminée à temps plein.

DOCUMENT 2

Croissance, gains de productivité, emploi et durée du travail

	Moyennes annuelles (en %)			
	1950-1974	1975-1989	1990-2007	1950-2007
PIB	5,4	2,5	1,9	3,6
Productivité horaire	5,6	3,1	1,7	3,7
Durée annuelle du travail	- 0,8	- 0,9	- 0,6	- 0,7
Emploi	0,5	0,2	0,9	0,5

Source : Gérard BOUVIER et Charles PILARSKI, « Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes », *INSEE première*, n° 1201, juillet 2008.

DOCUMENT 3

Les innovations de procédé [...] vont se traduire par des produits améliorés et des réductions de coût. Les profits associés sont quasiment certains car basés sur des suppressions d'emplois, mais aussi de peu d'ampleur, la concurrence étant rude sur ces améliorations [...].

Les innovations de procédé ne sont sûrement pas à dédaigner : en abaissant les coûts, elles élargissent le marché du produit et favorisent sa diffusion. [...]

« Une économie orientée de préférence vers les innovations de produit connaît une croissance de la production, une croissance de l'emploi et une rentabilité du capital supérieures [...] »¹.

Or depuis les années 1980, la croissance de l'Europe est en moyenne constamment inférieure à celle des États-Unis. [...] Ces derniers ont créé, sur les années 1980-2000, 40 millions d'emplois contre seulement 10 millions pour l'Europe. À l'époque des Trente Glorieuses, la rentabilité du capital était supérieure en Europe ; l'inverse est désormais vrai. [...]

Mais pourquoi les firmes américaines s'orientent-elles davantage vers les innovations de produit ? [...]

Trois éléments d'explications peuvent être avancés : [...] l'investissement dans les TIC², [...] l'investissement dans le savoir, [...] l'investissement dans le capital-risque³.

Source : Alain VILLEMEUR, « Innovation : pourquoi l'Amérique gagne »
in Societal, N°47, 2005.

1. A. Villemeur, *La divergence économique États-Unis – Europe*, Economica, 2004.

2. TIC : Technologies de l'information et de la communication.

3. Structure financière favorisant l'investissement dans les entreprises innovantes.

DOCUMENT 4

Évolution de l'emploi total par statut

	1982	1990	2007
Emploi au sens du BIT (effectifs en milliers)			
- Total	22 670	23 146	25 628
- Hommes	13 480	13 243	13 613
- Femmes	9 190	9 903	12 015
Formes particulières d'emploi (en % de l'emploi total)			
- Ensemble	5,4	8,2	12,3
- Contrats à durée déterminée et saisonniers	3,7	4,8	7,1
- Intérimaires	0,4	0,8	2,1
- Stagiaires et contrats aidés	0,6	1,8	1,7
- Apprentis	0,7	0,8	1,4
Actifs occupés à temps partiel ¹ (en % de l'emploi total)			
- Ensemble	9,2	12,0	17,2
- Hommes	2,5	3,4	5,7
- Femmes	19,1	23,6	30,2
Sous emploi ² (en % de l'emploi total)			
- Ensemble	3,9	5,5
- Hommes	2,0	2,5
- Femmes	6,5	9,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : INSEE, enquêtes Emploi - Séries longues *in L'emploi, nouveaux enjeux*, 2008.

1. La proportion d'actifs à temps partiel est estimée en mars de chaque année pour 1982 et 1990 et en moyenne annuelle en 2007 (l'enquête Emploi est depuis 2002 réalisée en continu).

2. Sous emploi : personnes actives occupées au sens du BIT qui travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire ou cherchent à le faire.

DOCUMENT 5

Les innovations sont porteuses de croissance et donc d'amélioration de l'emploi et des conditions de vie. Mais, certaines entreprises sont mises en péril par la concurrence des firmes innovantes. [...]

La main-d'œuvre licenciée peut être réembauchée dans les secteurs en expansion, mais à condition que sa qualification soit adaptée aux attentes de ces secteurs. Par ailleurs, si les innovations induisent un accroissement de la productivité du travail, elles impliquent aussi en général une hausse de la production pour répondre au surcroît de demande qui peut en résulter. [...]

Les innovations sont [aussi] porteuses d'un « progrès technique biaisé », c'est-à-dire défavorisant certaines catégories de main-d'œuvre. Par exemple, un grand nombre d'études indiquent que les innovations technologiques tendent à accroître la demande de travail qualifié au détriment de la main-d'œuvre peu qualifiée dont le revenu diminue relativement à celui des plus qualifiés. Néanmoins, à certaines époques et pour certains segments de la main-d'œuvre, les innovations peuvent aussi déqualifier le travail qualifié.

Source : Serge D'AGOSTINO, *L'innovation*, in Cahiers français, n°315, La documentation française, 2003.

DOCUMENT 6

Évolution de l'emploi des métiers par domaine professionnel et catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009

Agriculture, marine, pêche	- 1 070 000
Bâtiments et Travaux Publics (BTP)	+ 71 000
Cadres du BTP	+ 47 000
Professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise du BTP)	+ 39 000
Ouvriers non qualifiés	- 137 000
Ouvriers qualifiés (dont conducteurs d'engins)	+ 122 000
Industrie	- 614 000
Ingénieurs et cadres	+ 122 000
Professions intermédiaires	+ 84 000
Agents qualifiés ¹	- 96 000
Agents non qualifiés ²	- 724 000
Tertiaire	+ 4 758 000
Ingénieurs et cadres	+ 2 007 000
Professions intermédiaires	+ 1 318 000
Agents qualifiés ¹	+ 581 000
Agents non qualifiés ²	+ 911 000
Indépendants	- 59 000
TOTAL	+ 3 145 000

1. Les agents qualifiés regroupent les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés.

2. Les agents non qualifiés regroupent les employés non qualifiés et les ouvriers non qualifiés.

Source : D'après Nicolas LE RU « L'évolution des métiers en France, depuis 25 ans », *DARES Analyses*, n°66, septembre 2011.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Intégration et solidarité

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Pourquoi peut-on dire que l'exclusion est à la fois un « état » et un « processus » ? **(document 1) (2 points)**
- 2) Expliquez la phrase soulignée. **(document 1) (2 points)**
- 3) Donnez la signification du nombre en gras souligné. **(document 2) (1 point)**
- 4) Les chômeurs sont-ils davantage touchés par la pauvreté ? **(document 2) (1 point)**
- 5) Comment la famille peut-elle protéger les chômeurs de l'exclusion ? **(document 3) (2 points)**
- 6) Quel rôle, mis en évidence par le **document 4**, l'État peut-il jouer dans la lutte contre l'exclusion ? **(2 points)**

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir expliqué que le chômage peut conduire à l'exclusion, vous montrerez que ce n'est pas toujours le cas.

DOCUMENT 1

L'exclusion sociale ne fait pas seulement référence à l'état d'exclusion mais également au processus par lequel les individus se retrouvent peu à peu en marge de la société. [...]

De nombreux travaux, surtout en France, assimilent l'exclusion sociale aux problèmes liés au chômage en mettant en avant la prééminence¹ de la situation sur le marché du travail pour expliquer les situations d'exclusion. [...]

L'exclusion sociale est un concept plus exhaustif² que celui de pauvreté [...]. L'exclusion sociale fait ainsi référence à un état de désavantage dans différents domaines. [...]

Ainsi, les individus peuvent être exclus de différents domaines/dimensions de la société dans laquelle ils vivent, i.e.³ du marché du travail, du système de protection sociale, de l'accès à l'éducation et aux services de santé, du logement, de la participation sociale et de la possession de biens. [...]

Les dimensions de l'exclusion sociale étant interreliées, l'exclusion au niveau d'une dimension peut entraîner l'exclusion dans d'autres dimensions et il y a parfois un seul facteur (faible qualification, etc.) qui, par effet boule de neige, provoque l'exclusion sociale. [...] Les individus peuvent aussi cumuler les désavantages.

Source : Alessio FUSCO, *La pauvreté : Un concept multidimensionnel*
Éditions L'Harmattan, 2007.

1. Prééminence : rôle majeur
2. Exhaustif : complet
3. i.e : c'est-à-dire

DOCUMENT 2

Indicateurs de pauvreté selon le statut d'activité

	2006		2007		2008		2009	
	Nombre de personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté ¹ (%)	Nombre de personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté ¹ (%)	Nombre de personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté ¹ (%)	Nombre de personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté ¹ (%)
Actifs occupés	1 826	7,4	1 967	7,8	1 863	7,3	1 866	7,4
Chômeurs	806	34,8	759	36,4	772	35,8	930	34,7
Ensemble de la population	7 828	13,1	8 035	13,4	7 836	13,0	8 173	13,5

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2006 à 2009.

1. Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian).

DOCUMENT 3

Les sociologues des sociétés méditerranéennes soulignent souvent que les « pauvres » de leurs pays restent plus intégrés au système social que les « pauvres » des pays du Nord. Dans les régions du sud de l'Europe, où le taux de pauvreté est élevé, il est vrai, en effet, que les « pauvres » ou les chômeurs ne sont pas fortement stigmatisés. L'intégration sociale semble fondée principalement sur l'appartenance au réseau familial. Les plus démunis économiquement n'en sont pas privés, comme c'est souvent le cas en France ou en Grande-Bretagne par exemple. Dans l'analyse statistique effectuée à partir du croisement de plusieurs indicateurs [Paugam, Prélis et Zoyem, 1994], on a pu observer une absence de corrélation entre la faiblesse du niveau de vie et la faiblesse de la sociabilité familiale en Espagne et en Italie (le Portugal et la Grèce ne figuraient pas dans l'étude, faute d'avoir des sources statistiques appropriées). Dans ces pays, les résultats étaient similaires en prenant d'autres indicateurs comme le réseau d'aide privée : les plus pauvres sur le plan économique n'étaient pas démunis de relations et de possibilités d'être aidés en cas de difficultés.

Source : Serge PAUGAM, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Éditions La Découverte, 1996.

DOCUMENT 4

Répartition des allocataires des quatre principaux minima sociaux selon le sexe au 31 décembre 2009

	RSA ¹		ASS ²		AAH ³		Minimum vieillesse ⁴	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Hommes	726 600	42	195 351	56	450 500	51	250 600	43
Femmes	1 003 400	58	150 799	44	432 800	49	332 300	57
Total	1 730 000	100	346 150	100	883 300	100	582 900	100

Champ : France entière

Sources : Cnaf, Msa, Unédic, Cnav, calculs Drees
<http://www.sante.gouv.fr>

1. RSA : revenu de solidarité active.
2. ASS : allocation de solidarité spécifique versée aux chômeurs qui ne peuvent plus recevoir d'allocations chômage. Lorsque l'ASS cesse, les chômeurs perçoivent le RSA.
3. AAH : allocation adulte handicapé.
4. Minimum vieillesse : versé aux personnes âgées sans ressources.

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

**THÈME DU PROGRAMME :
Conflits de classe et changement social, Karl Marx**

DOCUMENT 1

Le rapport officiel entre le capitaliste et le salarié est d'un caractère purement mercantile¹. Si le premier joue le rôle de maître et le dernier le rôle de serviteur, c'est grâce à un contrat par lequel celui-ci s'est non seulement mis au service, et partant sous la dépendance, de celui-là, mais par lequel il a renoncé à tout titre de propriété sur son propre produit. Mais pourquoi le salarié fait-il ce marché ? Parce qu'il ne possède rien que sa force personnelle, le travail à l'état de puissance, tandis que toutes les conditions extérieures requises pour donner corps à cette puissance, la matière et les instruments nécessaires à l'exercice utile du travail, le pouvoir de disposer des subsistances indispensables au maintien de la force de travail et à sa conversion en mouvement productif, tout cela se trouve de l'autre côté.

Au fond du système capitaliste, il y a donc la séparation radicale du producteur d'avec les moyens de production. Cette séparation se reproduit sur une échelle progressive, dès que le système capitaliste s'est une fois établi ; mais comme celle-là forme la base de celui-ci, il ne saurait s'établir sans elle.

Source : Karl MARX, *Le Capital, livre premier*, Éditions Gallimard, 1965, [1^{ère} édition 1867].

1 : Marchand

DOCUMENT 2

Le 15 avril 2008, près de trois cents salariés débutent une grève avec occupation dans la région parisienne. *À priori*, rien de réellement original, si ce n'est que les travailleurs en question proviennent d'entreprises et de secteurs différents, et surtout ont en commun d'appartenir à la catégorie des « sans-papiers ». Ils ne revendiquent pas l'amélioration de leurs conditions de travail auprès de leurs employeurs, mais la régularisation de leur situation administrative « irrégulière » par les pouvoirs publics. [...] Il n'est plus question de grève de la faim [...], mais d'arrêt de travail avec occupations plus classiques. Il s'agit alors d'exhiber son contrat de travail ou sa feuille d'imposition sur le revenu pour revendiquer la normalité de son insertion dans la société française.

Source : Igor MARTINACHE, *Étrangers à la grève ? La mobilisation des sans-papiers*, laviedesidees.fr, 8 septembre 2011.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous montrerez comment le mode de production capitaliste conduit à la lutte des classes selon Karl Marx. (9 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée. (**Document 1**) (5 points)
- 3) Le conflit présenté dans le **document 2** se distingue-t-il de la lutte des classes chez Karl Marx ? (6 points)

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME : Sous-emploi et demande, John Maynard Keynes

DOCUMENT 1

Toute production est destinée en dernière analyse à satisfaire un consommateur. Or il s'écoule habituellement du temps - parfois beaucoup de temps - entre la prise en charge des coûts par le producteur (ayant en vue le consommateur) et l'achat de la production par le dernier consommateur. Dans l'intervalle l'entrepreneur (cette appellation s'appliquant à la fois à la personne qui produit et à celle qui investit) est obligé de prévoir aussi parfaitement que possible la somme que les consommateurs seront disposés à payer lorsque, après un laps de temps qui peut être considérable, il sera prêt à les satisfaire (directement ou indirectement). Il n'a pas d'autre possibilité que de se laisser guider par ces prévisions, dès lors qu'il doit produire par des méthodes exigeant du temps. [...]

Ainsi la conduite de chaque entreprise individuelle lorsqu'elle fixe le volume de sa production quotidienne est déterminée par ses prévisions à court terme - prévisions relatives aux coûts des divers volumes de production possibles et prévisions relatives aux produits de leur vente [...]. Les résultats de la production et de la vente effectivement obtenus n'intéressent l'emploi que pour autant qu'ils contribueront à modifier les prévisions ultérieures.

Source : John Maynard KEYNES, *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, éditions Payot, 1969, [1^{ère} édition 1936].

DOCUMENT 2

La crise actuelle peut être une crise financière qui a dégénéré. [...] L'ampleur de la récession peut se comprendre par l'effet récessif du comportement d'épargne de précaution de tous les acteurs face à l'incertitude croissante. Les ménages, faisant face à un risque de chômage plus important, diminuent leur consommation et constituent une épargne de précaution [...]. Les entreprises, face à une baisse de la consommation, réduisent l'emploi et réduisent les dépenses en stoppant l'investissement, ce qui valide les anticipations pessimistes des agents et accroît la récession. Enfin les banques deviennent extrêmement prudentes quant aux prêts accordés aux ménages et aux entreprises en ces temps troublés. Les volumes de crédit diminuent, ce qui valide encore une fois les anticipations pessimistes.

Source : Xavier RAGOT, *in 16 nouvelles questions d'économie contemporaine*, sous la direction de Philippe ASKENAZY et Daniel COHEN, Albin Michel, 2010.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous présenterez l'analyse du chômage de John Maynard Keynes. (9 points)
- 2) Expliquez le passage souligné dans le **document 1**. (6 points)
- 3) En quoi l'analyse développée dans le **document 2** est-elle en accord avec celle de John Maynard Keynes ? (5 points)